

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 17 OCTOBRE 2019

DELIBERATION N°2019.00438

**CREATION D'UN SENTIER D'INTERPRETATION DE L'AGRICULTURE -
SOUTIEN AU COMITE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE SUD PILAT**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 11 octobre 2019

Nombre de membres en exercice : 68
Nombre de présents : 48
Nombre de pouvoirs : 1
Nombre de voix : 49

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER, M. Michel MAISONNETTE, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Joseph SOTTON, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Enzo VIVIANI

Pouvoirs :

M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Marc FAURE, M. Luc FRANCOIS, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Daniel JACQUEMET, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, M. Yves MORAND, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Marc SARDAT, M. Jean-Claude SCHALK, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, M. Alain VERCHERAND, M. Georges ZIEGLER

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT



DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 17 OCTOBRE 2019

CREATION D'UN SENTIER D'INTERPRETATION DE L'AGRICULTURE - SOUTIEN AU COMITE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE SUD PILAT

Dans le cadre du programme d'actions 2016-2020 du Périmètre de protection et de mise en valeur des espaces Agricoles Et Naturels périurbains (PAEN) du Gier, le comité de développement agricole Sud Pilat a travaillé avec ses partenaires institutionnels (Parc Naturel Régional (PNR) du Pilat, Saint-Etienne Métropole, Farnay et Saint-Paul-en-Jarez) pour créer un projet de sentier thématique sur l'agriculture. Pour mémoire, les comités de développement agricole sont des associations d'agriculteurs qui travaillent au développement de leur territoire. Deux comités de développement agricole couvrent le territoire métropolitain : comité Sud Pilat et comité des Monts du Lyonnais. Ces associations sont animées par la Chambre d'Agriculture de la Loire.

L'objectif de ce projet est d'équiper un sentier déjà existant et très fréquenté (le sentier de la Madone au départ de Farnay), avec une série de panneaux mettant en valeur l'activité agricole locale et visible depuis le sentier, les métiers de l'agriculture et l'outil de protection des terres agricoles qu'est le PAEN.

7 panneaux seront disposés tout au long de ce parcours facile d'accès pour tout le monde (6 kms et moins de 200 m de dénivelé) :

1. Présentation du sentier et recommandations pratiques,
2. Qu'est-ce que le PAEN ?
3. Les cultures,
4. Les bâtiments,
5. Les prairies,
6. Les landes et les haies,
7. Le devenir des produits agricoles.

Ce sentier offre de nombreux points de vue sur la campagne environnante et a déjà été utilisé lors des animations scolaires conduites en régie dans le cadre du module « Découvrir les liens entre Agriculture et Environnement » du Plan d'Éducation à l'Écocitoyenneté et au Développement Durable.

Il s'agit donc d'un équipement qui permettra de sensibiliser de nombreux habitants et touristes tout au long de l'année. De plus, cet équipement pourra être valorisé dans le topoguide des balades de la Métropole lors de sa mise à jour, car le sentier y figure déjà.

Le comité de développement agricole Sud Pilat sollicite une subvention de Saint-Etienne Métropole à hauteur de 500 €. Le coût prévisionnel de cette action s'élève à 5 034 € HT (infographie, fabrication et pose des panneaux). Les communes et le PNR du Pilat sont également sollicités pour soutenir financièrement ce projet.

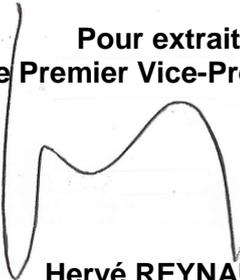
Saint-Etienne Métropole propose une subvention forfaitaire à hauteur de 500 €. Elle sera versée en une seule fois sur présentation d'un compte-rendu d'exécution de l'action.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **autorise le versement d'une subvention de 500 € au comité de développement agricole Sud Pilat pour la création du sentier d'interprétation de l'agriculture ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention ci-jointe et toute pièce nécessaire à la résolution satisfaisante de cette affaire ;**
- **la dépense correspondante sera imputée au chapitre 65 du budget Agriculture de l'exercice 2019.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Premier Vice-Président,



Hervé REYNAUD